

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

JEUDI 12 NOVEMBRE 2015

Etaient présents :

COACOLO Maël, LUNET Corentin, HOUEL Astrid, HERVE Enzo, BLAGOGEE Eyrarn, CARRE Baptiste, GABILIER Mathis, BEAUDOIN Tom, LEGEARD Annaëlle, CARION Coralie, MOUTAULT Enzo, MOUTAULT Hugo, EL MAZANI Nabile.

M. DAZAS, M. KLING, M. ROUX, Mme VAUCELLE, Mme PETIT, Mme BAUDU-HASCOET, Mme THIBAUT, Mme MAURIN-MAUBERGER.

Mme ALZON, Mme NIVEAU.

Absents et excusés :

GRIGNON Lucas, THONNEAU Flavie, VANNIER Thomas, LEFEBVRE Enzo, CHAFFOIS Yanis, PINEAU Robby, DOUBLET Mathieu, ARCHAMBAULT Léna, FERRO-COITO Candice.

Mme AUMOND Martine.

1- PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS.

Monsieur DAZAS annonce les résultats des élections du Conseil Municipal des Enfants :

Représentants pour les classes de CM1

Nom - Prénom	Etablissement
LEGEARD Annaëlle	Jacques Prévert
CARION Coralie	Jacques Prévert
EL MAZANI Nabile	Martray
FERRO COITO Candice	Martray
CARRE Baptiste	Saint Joseph
GABILIER Mathis	Saint Joseph

Représentants pour les classes de 6ème

Nom - Prénom	Etablissement
VANNIER Thomas	Chavagnes
LEFEBVRE Enzo	Chavagnes
HOUEL Astrid	Joachim

2- INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS.

Monsieur DAZAS procède à l'installation du Conseil Municipal des Enfants pour l'année 2015/2016.

3- TOUR DE TABLE DES NOUVEAUX MEMBRES.

Un tour de table des élus présents et des membres du Conseil Municipal des Enfants est établi afin que chacun se présente.

4- POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS.

Le planning des réunions du Conseil Municipal des Enfants a été distribué aux enfants.

La demande d'autorisation parentale pour les photos a été distribuée aux enfants élus.

Une explication sur le fonctionnement de la feuille de présence du CME a été donnée afin que chaque enfant signe cette feuille à chaque réunion.

Il y a une séance par mois de 18 H 00 à 19 H 00 à l'Espace Jeunes dont 2 séances par an consacrées à la réalisation du journal.

Un compte rendu est envoyé à tous les membres du CME à l'issue de chaque réunion.

Il est demandé d'approuver le compte rendu de la séance précédente en signant la feuille.

A chaque séance, une question d'actualité est posée et un travail de réflexion est effectué en petits groupes.

RAPPEL POUR CHACUN :

- Devoir de confidentialité au sein du CME,
- Devoir de porte-paroles dans les établissements scolaires.

LA SEANCE EST LEVEE A 18h50.